

# MAIRIE DE MOUHET

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 janvier 2022

Date de convocation du Conseil Municipal 20/01/2022

**Présents** : Mmes Josiane COUVE, Valérie DEJOIE, Isabelle GUILLOU  
Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

**Absents excusés** : Mikaël REIGNOUX pouvoir à Isabelle GUILLOU,  
Philippe TOURATIER, pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX

- Délibération autorisant les travaux de l'étage de la Mairie et demandant les subventions
- Délibération plan de financement travaux étage de la Mairie
- Délibération subvention exceptionnelle voyage scolaire collègue
- Délibération autorisant le remplacement exceptionnel agent absent pour nécessité de service
- Création d'une régie de recette pour les locations
- Protection sociale complémentaire avis

### Informations Diverses :

- Parcours de santé
- Info CO2 école
- Info urbanisme

Jean-Louis TOUZEAU a été élu secrétaire de séance.

### - Validation du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal,

Validation à l'unanimité et signature du compte-rendu de la séance du 3 décembre 2021

### Ordre du Jour :

#### - Délibération autorisant les travaux de l'étage de la Mairie et demandant les subventions

Le Maire informe le conseil municipal que le projet d'aménagement de l'étage de la Mairie évoqué au dernier conseil est en étude.

Il évoque les différentes dispositions apportées par l'architecte ainsi que le chiffrage.

Les normes de subvention 2022 nous permettent de demander du FAR équipement et de la DETR.

Le conseil Municipal approuve le projet et autorise le Maire à demander les subventions

#### - Délibération plan de financement travaux étage de la Mairie

Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant les travaux d'aménagement de l'étage de la Mairie. Les travaux d'un montant de 200 901€ avec honoraires d'architecte sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal

#### Délibération subvention exceptionnelle voyage scolaire collègue

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur NEUVILIE, Principal du collège Hervé Faye, afin de financer un voyage scolaire qui se déroulera du 25 février au 5 mars 2022 en Italie pour des élèves latinistes.

Sa demande concerne deux enfants de la commune.

Le Conseil Municipal décide de financer à hauteur de 50€ par enfant ce voyage.

**- Délibération autorisant le remplacement exceptionnel agent absent pour nécessité de service**

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à recruter un remplaçant en urgence.

**- Création d'une régie de recette pour les locations**

Il est nécessaire de créer une régie de recettes pour faciliter les entrées et sorties des locations des salles, mais également le paiement.

Le Conseil Municipal décide de demander à l'adjoint technique en charge des salles d'être régisseur et de demander à Mr Jean-Marie LAVILLONNIERE d'être suppléant.

Le projet de création sera envoyé au trésorier et approuvé lors d'un prochain conseil.

**- Protection sociale complémentaire, avis**

Ce point est reporté à une prochaine réunion pour manque d'informations.

**- Questions diverses.**

Suite au bornage pour aliénation d'un terrain à la Coopérative, il a été découvert que le parcourt de santé a été créé sur la parcelle de la coopérative.

Les bornages ont été rectifiés et la commune déduira le montant sa partie lors de la vente de la seconde partie.

Il a été installé deux capteurs de CO2, un dans chaque classe, afin d'assurer au maximum la sécurité des enfants. C'est un achat subventionné à hauteur de 50€

Le repas des aînés sera comme l'année dernière, sous forme de paniers repas.  
La date de distribution est prévue au dimanche 6 mars 2022

Information sur les dossiers d'urbanisation. Un retour est négatif, un autre en attente de la DDT et le dernier en attente de l'architecte paysager.  
Nous espérons des retours positifs et essayons de trouver une solution pour les dossiers refusés.

Le marché des producteurs est prévu cette année sur Mouhet pour les 3èmes samedis de juillet et août.

Clôture de la séance à 20 heures 25.

Mouhet, le 10 février 2022

Le Maire,